

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 16 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 08 mars 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Gilles MARQUET
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Éliane GRANET
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Patrick GIRAUD	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
M. Guillaume FRICKER	M. Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléants présents : **M. Philippe BEAL en remplacement de Madame Déolinda BOILON**  
*Mrs Patrice BLANC et Michel SÈVE*

Etaient représentés (procuration) :

Mme Julie MONTBRIZON (à M. Patrick GIRAUD)  
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)  
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

Mme Déolinda BOILON  
M. Thierry TISSERAND  
Mme Isabelle GROUIEC

**VOTE : En exercice : 35      Présents : 29 / Représentés : 4      Votants : 33**

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**OBJET : ESPACE FRANCE SERVICES – BAIL DE LOCATION**

## ESPACE FRANCE SERVICES BAIL DE LOCATION

\*\*\*\*\*

- VU les statuts de la CCEDA ;
- VU la délibération N° 07 du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2021 relatif à la Maison France Services - Création et validation du projet de services.
- VU le projet de bail annexé

CONSIDERANT qu'il est impossible d'offrir ce service dans les locaux actuels de la Communauté de communes, il est donc nécessaire de louer un local spécifique afin d'accompagner les citoyens dans leurs diverses démarches administratives,

ainsi, Madame la Présidente propose, au conseil communautaire :

- de l'autoriser à signer le bail avec la commune de Lezoux pour un démarrage à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022 :
  - \* du bien immobilier cadastré AR 13, rue Sarsina à Lezoux ;
  - \* pour une durée de 4 ans, reconduit tacitement pour la même durée ;
  - \* avec un préavis de 6 mois pour les 2 parties.
- d'inscrire au budget 2022 le montant du loyer mensuel fixé à 600 € hors charges d'électricité, d'eau, de gaz, de redevance Assainissement Collectif et de la collecte des ordures ménagères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE la proposition de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 21 mars 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente